



Objet : Dossier de demande de subvention – Campagne 2027

À l'attention des dirigeants associatifs

Je vous prie de trouver ci-dessous la procédure de remise de la demande de subvention pour l'année 2027.

Voici le calendrier qu'il convient **impérativement** de respecter :

Mise en ligne de la demande de subvention	09/10/2026
Rendu des dossiers de subventions	13/11/2026
En cas de pièces complémentaires à fournir	20/11/2026
Etude des dossiers en commission municipale	16/12/2026 et 19/01/2027
Vote du budget municipal	Avril 2027

Rappel des listes des pièces à fournir :

- Cerfa n°12156*06
- Relevé d'Identité Bancaire
- Statuts signés et à jour
- Récépissé de dépôt à la Préfecture
- Avis de situation au répertoire SIRENE (fiche INSEE / n° SIRET), daté de moins de 3 mois
- Dernière composition du Conseil d'Administration, en précisant les membres du bureau et le nombre d'adhérents albignolais
- Etat financier approuvé du dernier exercice clos
- Solde des comptes bancaires ou postaux
- Attestation d'engagement relative au respect du Contrat d'engagement républicain
- Convention de mise à disposition de locaux communaux signée **(si utilisation permanente d'une salle communale)**

Votre demande est à renvoyer à communication@mairie-albignysursaone.fr

J'attire votre attention et votre vigilance à transmettre des dossiers complétés, signés accompagnés des pièces demandées en respectant les délais indiqués.

Cordialement,

L'Adjointe au Maire

Déléguée aux associations, à la culture, au sport

Et à l'économie locale et de proximité

Maryline SAINT-CYR